



ATTENDUS & PRÉPARATION DE LA SOUTENANCE ORALE

CERTIFICATION RS6776

“Création de contenus rédactionnels et visuels par l’usage responsable de l’intelligence artificielle générative”

InKréa Certifications

certifications@inkrea.fr | www.inkrea-certifications.fr

Document mis à jour le 11 Février 2024

En prévision de la soutenance orale, et afin de la préparer au mieux tant du point de vue du candidat que de celui du jury, voici un rappel des exigences du référentiel de compétences de la certification, au regard des six compétences visées.

Compétence 1 (exercice 1) :

Définir la stratégie d'implémentation de l'IA Générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, **afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.**

À L'ORAL :

Le candidat argumente ses préconisations et l'organisation des tâches qu'il a choisi d'optimiser via l'utilisation d'outils d'IA Générative pour la mise en œuvre de la stratégie. Le jury se réserve le droit d'interroger le candidat sur sa prise en compte des personnes en situation de handicap dans l'élaboration de sa stratégie d'implémentation d'IA Générative.

Compétence 2 (exercice 2) :

Rédiger un prompt optimal sur un outil d'IA Générative en utilisant les techniques de Prompt Engineering (requêtage) **afin de générer des contenus rédactionnels et visuels satisfaisants** au regard du besoin initial et tenant compte du contexte et de l'objectif de la demande.

À L'ORAL :

Le candidat développe les grands principes des techniques de prompt engineering, détaille la structure du prompt rédigé pour l'exercice, et commente les contenus générés depuis ce prompt.

Compétence 3 (exercice 3) :

Garantir la confidentialité des données professionnelles dans l'utilisation d'outils d'IA Générative, en appliquant rigoureusement les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des informations dites sensibles, **afin de prévenir toute fuite ou violation de la confidentialité.**

À L'ORAL :

Le candidat liste les risques liés à la confidentialité qu'il a pu repérer dans le prompt initial fourni, détaille les conséquences éventuelles de ces risques, et justifie les corrections apportées au prompt.

Compétence 4 (exercice 4) :

Produire des contenus inclusifs, en les adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, **afin de garantir leur accessibilité**

À L'ORAL :

Le candidat expose dans le détail les spécificités et bonnes pratiques dont il a tenu compte dans la rédaction de son prompt afin d'assurer l'accessibilité du contenu produit par l'outil d'IA Générative. Il commente et justifie les choix effectués dans son prompt, ainsi que le contenu généré. Le cas échéant, il repère les éléments qui pourraient encore compromettre l'accessibilité des contenus ainsi générés et propose des solutions d'optimisation de ces contenus.

Compétence 5 (exercice 5) :

Utiliser les techniques d'optimisation des contenus générés par les outils d'IA Générative, en enrichissant le contexte de la demande dans les échanges conversationnels et en affinant le prompt initial, **afin de produire des contenus adaptés** et améliorés selon des critères définis (contrainte, contexte, style, format, handicap).

À L'ORAL :

A l'oral, le candidat expose le processus de mise en oeuvre de sa stratégie d'amélioration, détaille la structure du prompt d'optimisation rédigé pour l'exercice, et commente le contenu optimisé généré par l'outil d'IA Générative choisi.

Compétence 6 (exercice 6) :

Appliquer les directives de l'IA Act et du RGPD, par la mise en place d'une veille réglementaire, l'identification des risques au sein des contenus et la mise en oeuvre de mesures préventives et correctives ciblées, **afin de garantir la conformité éthique et réglementaire des contenus rédactionnels et visuels créés**.

À L'ORAL :

A l'oral, le candidat expose les enjeux et risques encourus dans le contenu fourni et justifie les solutions apportées en s'appuyant sur des directives de l'IA Act et du RGPD. Il démontre une connaissance approfondie du cadre réglementaire lié à l'utilisation d'outils d'IA Générative. Il justifie d'une veille réglementaire qui lui permette de garantir que la version du texte (RGPD / IA Act) sur laquelle il s'appuie est bien la dernière en date (le cas échéant, la révision la plus récente).